

X^{ième} Journées d'études Ingénierie des dispositifs de formation a l'international

« Stratégie de la connaissance au service des agricultures familiales »

Les relations entre recherche, développement et formation

8 – 9 DECEMBRE 2005 / MONTPELLIER / AGROPOLIS INTERNATIONAL

FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE DES NEO ALPHABETISES PHASES : 2001-2005 ET 2006 - 2009

**Programme conjoint Madagascar / Système des Nations Unies pour la
promotion de l'Education pour tous, volet Education Non Formelle**

Madame Hary RAZAFINIMPIASA

*Point focal du MENRS auprès du programme conjoint,
en charge de la formation technique et professionnelle de base*

1. Contexte général

- Le programme conjoint est une des toutes premières actions matérialisant le suivi du Forum de Dakar. Il s'inscrit dans le cadre d'une action commune pour appuyer les efforts de Madagascar d'améliorer l'accès à une éducation de base de qualité pour tous.
- Il apporte une réponse aux défis posés dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et s'inscrit dans le cadre du processus du Plan cadre pour l'assistance au développement – UNDAF.
- Il se fonde sur le principe du droit à l'éducation et participe à la nécessité d'assurer l'effectivité de ce droit fondamental.
- Il entend contribuer à la résolution du problème que pose le complexe équation à deux termes, à savoir les relations entre le phénomène de la pauvreté et de l'analphabétisme

2. Les objectifs du programme

Le programme vise l'extension de l'accès et l'accessibilité de l'éducation de base, ainsi que l'amélioration des contextes et conditions d'apprentissage, dans l'éducation non formelle, pour les différentes catégories de personnes ou groupe concernés, tout en accordant une attention particulière aux plus défavorisés, surtout en milieu rural.

3. Finalités du programme

Pour une satisfaction aux besoins éducatifs fondamentaux des enfants et adultes, avec comme but ultime la contribution aux efforts nationaux de revalorisation des ressources humaines, en vue de favoriser l'assise d'une base d'un développement durable dans le pays.

4. Les stratégies et la population concernée

- La population concernée a été et demeure les groupes vulnérables exclus du système formel d'éducation tout en améliorant l'articulation entre l'éducation formelle et non formelle
- La stratégie « package » (réalisation d'actions de formation/encadrement successive au niveau des groupes concernés): Alphabétisation pour les jeunes - Renforcement de la capacité de gestion à la base des communautés - Formation Technique et professionnelle de Base - Initialisation d'activités communautaires - Ouverture de centres de ressources polyvalents
- Les communes d'intervention ont été et seront identifiées au préalable afin de faire émerger une masse critique
- Le renforcement des actions de post alphabétisation

5. Différents partenaires concernés

Au côté du gouvernement malgache :

- Le PNUD, le principal partenaire financier, dans le cadre de son programme de coopération avec Madagascar contribue pour la mise en œuvre de la politique d'éducation non formelle et notamment de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes
- Le PAM, apporte sa contribution en vivre notamment dans les sites d'alphabétisation situés dans les zones atteintes d'insécurité alimentaire
- L'UNESCO est le partenaire technique dans le renforcement de la capacité institutionnelle et la contribution au financement des activités d'éducation de base
- Le BIT est aussi le partenaire technique dans certaines activités relatives à la Formation Technique et professionnelle de Base (FTPB)
- L'Organisation Internationale de la Francophonie intervient dans le programme depuis 2006
- Le secteur privé commence à apporter leur contribution à travers le parrainage et le cofinancement de certaines activités

SOUS PROGRAMME : FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DE BASE

La Formation Technique et professionnelle de Base (FTPB) est essentiellement développée en milieu rural pour les néo alphabètes par des ONG et ou personnes ressources de proximité. Elle se construit autour du concept « Métier de base » défini comme un métier utilisant des techniques fondamentales ne requérant que des matières premières et outillages usuels, avec des connaissances usuelles professionnelles y afférentes. Le métier de base se caractérise donc par des investissements intellectuels, matériels et financiers faibles, par une autonomie dans la production et par un produit utilitaire.

1. Objectif global

Permettre l'insertion et la réinsertion professionnelle des néo alphabétisés pour l'amélioration de leur statut socio économique à savoir, l'augmentation de la productivité et l'amélioration des revenus.

2. Objectif spécifique :

Faire acquérir aux néo alphabétisés les connaissances et les compétences requises pour la maîtrise des techniques de base d'un métier conforme aux normes indispensables.

3. Processus méthodologique

ACTIVITE 1 : Etude de faisabilité et de maîtrise pour la mise en place des conditions préalables de la FTPB

Cette première étape a été réalisées par les techniciens de la Direction de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF), les ingénieurs de formation de l'institut National de Formation des personnels de la Formation technique et professionnel (InFor), les spécialistes en orientation professionnelle issus des services déconcentrés des ministères en charge de la FPT (bureaux de prévision des métiers et de l'entrepreneuriat ; bureaux de carrière et de l'orientation professionnelle) et des agents communautaires de terrain issus des associations /ONG de développement.

L'étude a pour objet de recueillir les informations et les données permettant d'obtenir les éléments nécessaires à l'identification des métiers de base porteurs ou potentiels pour les néo alphabétisés. Pour ce faire, les besoins en compétence du marché du travail en milieu rural ont été appréhendés à travers la valorisation des besoins en formation au niveau des régions (à partir de leurs potentialités économiques et les besoins exprimés par les autorités locales et la population locale). Elle a fait ressortir les éléments pour l'identification des besoins en formation et ceux pour la mise en œuvre de la formation.

Concernant les besoins en formation, ils ont été déduits de l'écart existant entre le profil professionnel requis et le profil réel. Les besoins en formation ont été identifiés dans (i) les dysfonctionnements rencontrés par l'intéressé dans l'exercice de son métier pour le public concerné en activité, (ii) dans l'analyse parallèle des potentialités socio économiques et des caractéristiques du public concerné candidat à l'acquisition d'un métier donné.

Une liste de métiers de base et de sites de FTPB a été proposée à l'issue de l'étude

ACTIVITE 2 : La gestion centrale et le développement des programmes de formation

Au niveau central, le programme dispose d'une cellule nationale de coordination et d'exécution (CNCE). Un comité technique en charge du sous programme FTPB a été mis en place au sein de la Direction de la formation professionnelle et technique. Ce comité est composé de 20 membres issus des ministères en charges de la FPT, des représentants des groupements socio professionnelles.

En collaboration avec le comité technique, la CNCE a mis à la disposition du sous programme un cahier des charges contenant les éléments indispensables pour chaque besoin de formation identifié :

- L'intitulé de la formation
- Les objectifs de la formation
- La population concernée
- Les objectifs opérationnels
- Les grandes lignes de contenu : Formation technique, Gestion simplifiée, Connaissances générales
- Les orientations pédagogiques : Langue - méthodes d'apprentissage (1/3 théorique+2/3 pratique) ; Evaluation formative (contrôle partielle +examen finale)
- Profil des formateurs : individu ou groupe de personnes (maître artisan, professionnel du métier,...)
- Supports et matériels pédagogiques
- Lieu de formation : Durée de la formation : maximum 2 mois
- Rythme de réalisation : à négocier selon disponibilité des apprenants
- Impacts attendus de la formation
- Le coût et les modalités de paiement

En partenariat avec le BIT et la Direction de la formation professionnelle et technique, un répertoire de 50 métiers de base accompagné des référentiels de formation est disponible au sein du programme conjoint et de ses partenaires.

ACTIVITE 3 : La mise en œuvre locale de la formation

L'identification des sites de formation et des apprenants s'effectue chaque année sur consultation des autorités locales lors des campagnes d'alphabétisation.

La CNCE et le comité technique ont des structures décentralisées au niveau des six provinces. Ces structures s'occupent de la coordination, de l'exécution et du suivi des actions de FTPB au niveau des régions. Dans chaque commune un comité local est mis en place pour l'identification des apprenants, l'organisation logistique des actions de formation et le suivi. Un appel à manifestation d'intérêt est lancé chaque année aux firmes de proximité pour la mise en œuvre des actions de formation. Les firmes proposent des offres techniques et financières conformes aux termes de références et des cahiers des charges élaborés. Les firmes retenues assurent les actions de formation.

La formation se tient dans un local mi à disposition par les autorités et/ou la population locale(s) (centre de formation professionnelle, école publique, salle de réunion de la mairie, ..).

4. L'évaluation du sous programme

Comme le sous programme FTPB s'inscrit dans le programme conjoint Madagascar / Système des Nations Unies pour la Promotion de l'Education pour tous, volet Education Non Formelle ; une évaluation à mi parcours a été effectué en 2003 et une évaluation finale de la phase 1 en 2005. Les recommandations de ces évaluations ont permis de procéder actuellement au passage à la phase d'expansion dans laquelle la FTPB sont à promouvoir pour assurer les actions de post alphabétisation.

5. Les problèmes rencontrés

Les difficultés pour la réalisation du sous programme FTPB se situent à trois niveaux :

- Insuffisance des compétences pour assurer les actions de FTPB dans les régions enclavées
- Non disponibilité des textes réglementaires pour la reconnaissance des acquis en formation malgré l'existence de la politique de l'éducation non formelle
- Non harmonisation des contenus de formation

CONCLUSION

L'apprentissage des métiers de base s'avère très adéquat à la population malgache à 80 % vivant en milieu rural, à fort taux d'analphabétisation (plus de 45 %) et à très faible niveau de qualification pour l'exercice d'un métier agricole.

La professionnalisation du métier d'agriculteur constitue la voie favorisant l'accroissement de la productivité et la promotion des activités génératrices de revenus. Le dispositif national de FPT malgache dispose actuellement de 22 plans de formation régionaux dont plus de 75% requièrent des actions d'apprentissage des métiers de base en milieu rural. Ce qui nécessite une ingénierie de formation agricole rurale appropriée et respectant les normes internationales

Coordonnées des responsables du sous programme de formation :

- Madame Raymondine RAKOTONDRAZAKA, Coordinatrice nationale (cnce@wanadoo.mg)
- Monsieur Ernest TSIKEL'IANKINA, Directeur de la Formation Professionnelle et Technique – Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique (tsikel@blueline.mg)
- Madame Hary RAZAFINIMPIASA : Point focal du MENRS auprès du programme conjoint, en charge de la formation technique et professionnelle de base (yrahfr@yahoo.fr)
- Madame Olga RANAIVOSON , Chef du service de la formation et de l'apprentissage des métiers (rslolga@yahoo.fr)